# Conseil communal du 16 décembre 2025

# *Notes de synthèse*

## *Séance publique*

### *1. DEMISSION D'UN CONSEILLER COMMUNAL DU GROUPE POLITIQUE « OSONS ! » : PRISE D'ACTE :*

Il est proposé au Conseil de prendre acte :
- de la démission de M. DAL MASO Patrisio, Conseiller communal, du groupe politique "Osons !", laquelle prend effet à la date du présent Conseil
- du fait que M. DAL MASO Patrisio, en vertu de l'article L5111-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, en démissionnant dudit groupe politique, est démissionnaire de plein droit de tous les mandats qu'il exerçait à titre dérivé.

### *2. DECISIONS DE TUTELLE : COMMUNICATION :*

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des décisions de la Tutelle concernant :
1. (CC du 21 octobre 2025) : **approbation en date du 24 novembre 2025 :**
   - Taxe communale annuelle sur les secondes résidences situées sur le territoire de la Ville - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle de séjour - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle sur les terrains de golf - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle pour le stationnement en zone bleue, en zone de parking intelligent et en zone dédiée aux bornes de recharge électrique mis à disposition par la Ville - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle sur les agences bancaires - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale indirecte sur la distribution gratuite, à domicile, d'écrits et échantillons non adressés qu'ils soient publicitaires ou émanant de la presse régionale gratuite - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle de répartition sur les entreprises d'exploitation de carrières en activité sur le territoire de la commune - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle sur l'exploitation de services de taxis - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale sur les agences de paris sur les courses de chevaux - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle sur les commerces de frites et autres produits analogues à emporter - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle sur les commerces de nuit en exploitation au 1er janvier de l'exercice d'imposition - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale sur la demande de changement de nom - exercices 2026 à 2031
   - Taxe sur les logements loués meublés, les logements collectifs, les co-living ou les petits logements individuels existant au 1er janvier de l'exercice d'imposition, avec ou sans inscription au registre de la population et/ou au registre des étrangers - exercices 2026 à 2031
   - Taxe communale annuelle sur les dépôts de mitrailles et/ou véhicules usagers - exercices 2026 à 2031
   - Taxe annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés ou délibérés ou les deux - exercices 2026 à 2031
   - Redevance pour l'occupation du domaine public en permanence pour le placement de frites, hots-dogs, beignets et autres comestibles analogues à emporter - exercices 2026 à 2031
   - Redevance pour l'occupation du domaine public dans un but commercial pour les commerces ambulants sur le territoire de la Ville, hors marchés hebdomadaires - exercices 2026 à 2031
   - Droit d'emplacement sur les marchés établis sur la voie publique sur le territoire de la Ville - exercices 2026 à 2031
   - Redevance pour le service d'enlèvement des encombrants à domicile effectué par les services communaux - exercices 2026 à 2031

Notes de synthèse

- Redevance communale pour la fourniture d'électricité aux bornes communales de rechargement - exercice 2026
- Redevance sur le droit d'emplacement sur les brocantes organisées sur la voie publique et/ou le domaine public - exercices 2026 à 2031
- Redevance communale sur les activités extrascolaires organisées par la Ville - exercices 2026 à 2031
- Redevance sur le service de Taxi social - exercices 2026 à 2031
- Redevance pour les prestations du service Technique - exercices 2026 à 2031
- Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages sur le territoire de la Ville de Saint-Ghislain - exercices 2026 à 2031
- Redevance pour occupation du domaine public par le placement de loges foraines - exercices 2026 à 2031
- Redevance sur l'octroi, le renouvellement de concession et la gravure de plaquette - exercices 2026 à 2031
- Redevance sur la location occasionnelle de salles appartenant à la Ville de Saint-Ghislain - exercices 2026 à 2031
- Redevance communale sur la délivrance de documents administratifs - exercices 2026 à 2031
- Redevance communale sur la demande de changement de prénom - exercices 2026 à 2031
- Redevance communale sur l'exhumation de confort et le rassemblement de restes mortels - exercices 2026 à 2031
- Redevance communale pour la recherche, la confection et la délivrance par l'Administration communale, de tous documents et renseignements administratifs quelconques issus d'archives - exercices 2026 à 2031
- Redevance sur la délivrance de documents et de permis en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de voirie communale - exercices 2026 à 2031

2. (CC du 21 octobre 2025) : **approbation, à l'exception du §1er de l'article 4, en date du 24 novembre 2025 :**
   - Impôt sur les inhumations, la dispersion des cendres et la mise en columbarium dans les cimetières communaux - exercices 2026 à 2031
3. (CC du 21 octobre 2025) : **pleinement exécutoire en date du 13 novembre 2025 :**
   - Impôt des personnes physiques
   - Précompte immobilier.

## *3. REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES :*

Suite au décès de M. BAURAIN, Conseiller communal Osons !, il est proposé au Conseil de procéder à son remplacement en qualité de représentant de la Ville au sein des instances suivantes et à prendre acte des désignations, sur proposition du groupe Osons ! :
- xxxxxxxxx au sein de l'Assemblée générale de l'Intercommunale IDEA
- xxxxxxxxx au sein de l'Assemblée générale de l'Intercommunale iMio
- xxxxxxxxx au sein de l'Assemblée générale de l'Intercommunale CENEO
- xxxxxxxxx au sein de l'Assemblée générale de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut
- xxxxxxxxxxx en qualité de membre de droit suppléant représentant le Pouvoir Organisateur au sein du Conseil de participation du Grand Jardin
- xxxxxxxxxxx en qualité de membre de droit effectif représentant le Pouvoir Organisateur au sein du Conseil de participation de Jean Rolland
- xxxxxxxxx eu sein du Conseil d'administration de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports.

## *4. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR "LES ACTIONS SOLIDAIRES" : REVISION :*

Il est proposé au Conseil de réviser le Règlement d'Ordre Intérieur des actions solidaires.

Notes de synthèse

## 5. PLAN DE COHESION SOCIALE : PROLONGATION D'UNE ANNEE DE LA PROGRAMMATION 2020-2025 - AVENANT AUX CONVENTIONS :

1. Compte tenu de la prolongation du Plan, il est proposé au Conseil d'approuver les avenants des conventions suivantes établies dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale :

a. Conventions de partenariat :

- ASBL "Les amis de l'Eglise Protestante de Baudour - Bethesda"
- ASBL "Théâtre du Copion "
- ASBL "Les Equipes Populaires"
- ASBL "Les Femmes Prévoyantes Socialistes de Mons-Borinage - FPS"

b. Convention d'occupation avec la SCRL "Le Logis Saint-Ghislainois" pour les locaux de la "Maison de Tous"

c. Conventions de partenariat dans le cadre de potagers collectif avec :

- l'ASBL « Boit'Actions » concernant un jardin collectif au sein de la cité Gilmant
- l'ASBL "Pour Vous" concernant un jardin collectif au quartier de la Quiétude
- l'ASBL "Pour Vous" dans le cadre d'un projet de potager collectif sur les terrains de tennis de la cité des Aubépines
- le CPAS de Saint-Ghislain dans le cadre de la création d'un jardin collectif dit « Jardin d'insertion » sur le terrain communal du « Jardin Refuge »

2. Compte tenu de l'incertitude de la prolongation de l'Article 20 jusqu'au 31 décembre 2026, de l'attente d'informations à ce sujet par le Gouvernement Wallon et des recommandations de la DiCS, il est proposé au Conseil d'approuver les avenants et d'intégrer une clause résolutoire liée l'obtention de la subvention pour les conventions suivantes établies dans le cadre de l'Article 20 :

- ASBL "L'Enfant-Phare"
- ASBL "La Marjolaine"
- ASBL "Vie Féminine".

## 6. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : CREATION DE CLASSES MATERNELLES :

Il est proposé au Conseil de créer, pour la période du 18 novembre 2025 au 3 juillet 2026, au niveau maternel, deux classes à mi-temps :

- une au groupe scolaire Jean Rolland, implantation rue Lhoir
- une au groupe scolaire de Sirault

## 7. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES - RUE DE VARSOVIE A 7333 TERTRE :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à la réservation d'un emplacement pour personnes handicapées sur le parking face au n° 23 de la rue de Varsovie à 7333 Tertre.

## 8. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES - RUE EMILE MATHIEU A 7333 TERTRE :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif à la création d'un stationnement réservé aux personnes handicapées devant le n° 6/1 de la rue Emile Mathieu à 7333 Tertre.

Notes de synthèse

## 9. ASBL ET AMICALES : SUBVENTIONS 2026 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention pour l'année 2026 aux bénéficiaires suivants :

- Amicale du Personnel de la Ville
- Amicale des Pompiers de Saint-Ghislain
- Syndicat d'initiative.

## 10. ASSOCIATIONS RECONNUES : SUBVENTIONS 2026 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention en nature pour l'année 2026 aux associations reconnues par la Ville, telles que reprises nominativement dans le tableau annexé au dossier et ce, en vue de leur permettre la réalisation de leur objet social, cette subvention en nature consistant en la mise à disposition gratuite des bâtiments et infrastructures communaux, aux conditions reprises dans le règlement communal, sous forme de convention d'occupation de longue durée, dans le respect des articles L3331-1 à L3331-8 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

## 11. ASSOCIATIONS SPORTIVES : SUBVENTIONS 2026 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention en numéraire, pour l'année 2026, aux associations sportives reprises au dossier.

## 12. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : BUDGET DU SERVICE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2026 du Centre Public d'Action Sociale.

## 13. INTERCOMMUNALE IDEA : ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2025 - ORDRES DU JOUR ET POINTS INSCRITS AUX ORDRES DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 17 décembre 2025 de l'Intercommunale IDEA
- les points inscrits aux ordres du jour :

**Assemblée générale ordinaire :**

- Plan Stratégique d'IDEA 2026-2028
- Evaluation 2025 du Plan Stratégique d'IDEA 2023-2025

**Assemblée générale extraordinaire :**

- Fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs ainsi qu'aux membres du Comité d'Audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD et sur avis du Comité de Rémunération du 3 novembre 2025
- Composition du Conseil d'administration - désignation du représentant provincial (sous réserve de la décision du Conseil provincial)
- Modifications statutaires - intégration du Comité de Direction.

Notes de synthèse

## 14. INTERCOMMUNALE LOGIPOLE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2025 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2025 de l'Intercommunale Logipôle
- les points inscrits à l'ordre du jour :
    - approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2025 (reportée au 1er juillet 2025)
    - approbation de l'évaluation, à la fin de l'année 2025, du plan stratégique 2024-2025 de l'Intercommunale
    - approbation du plan stratégique du Logipôle 2026-2028
    - approbation du budget de fonctionnement de l'Intercommunale pour l'exercice 2026
    - fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de rémunération.

## 15. INTERCOMMUNALE DE SANTE HARMEGNIES-ROLLAND (ISHR) : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2025 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire du 18 décembre 2025 de l'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland
- les points inscrits à l'ordre du jour :
    - lecture et approbation de l'Assemblée générale du 25 juin 2025
    - prévisions budgétaires 2025-2026-2027
    - plan stratégique 2025-2027
    - rapport du Comité de rémunération du 4 novembre 2025
    - nomination du Réviseur d'entreprise 2025-2026-2027.

## 16. INTERCOMMUNALE GABRIELLE PASSELECQ : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2025 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2025 de l'Intercommunale Gabrielle Passelecq
- les points inscrits à l'ordre du jour :
    - approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025
    - approbation du budget de fonctionnement du Secteur A de l'Intercommunale pour l'exercice 2026
    - approbation du budget de fonctionnement du Secteur B de l'Intercommunale pour l'exercice 2026
    - approbation du budget de fonctionnement du Secteur C de l'Intercommunale pour l'exercice 2026
    - approbation du budget de fonctionnement du Secteur D de l'Intercommunale pour l'exercice 2026
    - plan stratégique 2026-2028
    - fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de rémunération
    - désignation de Mme LIBERT Sabine en qualité d'Administratrice indépendante sur présentation du Conseil d'administration
    - désignation de M. LEBRUN Michaël en qualité d'Administrateur indépendant sur présentation du Conseil d'administration
    - démission au 16 octobre 2025 de M. SCINTA Giuseppe de son mandat d'Administrateur issu de la commune de Colfontaine
    - désignation au 16 octobre 2025 de Mme DUCCI Danièle en qualité d'Administratrice issue de la commune de Colfontaine en remplacement de M. SCINTA Giuseppe.

Notes de synthèse

## 17. INTERCOMMUNALE HYGEA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2025 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2025 de l'Intercommunale HYGEA
- les points inscrits à l'ordre du jour :
    - évaluation 2025 du Plan stratégique HYGEA 2023-2025 - approbation
    - Plan stratégique HYGEA 2026-2028 - approbation
    - installation du Conseil d'administration HYGEA - nomination des 4 Administrateurs B : désignation définitive des administrateurs cooptés et confirmation de leur mandat
    - fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs et aux membres du Comité d'audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD et sur avis du Comité de rémunération du 12 novembre 2025.

## 18. ASBL UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE (UVCW) : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2026 - ORDRE DU JOUR ET POINT INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :
- l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 8 janvier 2026 de l'ASBL Union des Villes et Communes de Wallonie
- l'unique point inscrit à l'ordre du jour :
    - modification des statuts.

## 19. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE COMMUNE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU 27 NOVEMBRE 2025 :

Le procès-verbal de la séance commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale du 27 novembre 2025 est tenu à disposition des membres du Conseil pendant toute la durée de la réunion.

## 20. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

## *Huis clos*

Notes de synthèse